



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 décembre 2020 (18h30)  
Espace Montgolfier- Davezieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	38 + 1
Votants	:	54
Convocation et affichage	:	04/12/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Hugo BOLLEY

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELTI (pouvoir à Simon PLENET), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Nadège COUZON (pouvoir à Christophe DELORD), Sylvette DAVID (pouvoir à Sylvie BONNET), Gilles DUFAUD (pouvoir à Laurent MARCE), Cécilia FARRE (pouvoir à Damien BAYLE), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE), Antoinette SCHERER (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Dominique MAZINGARBE, Richard MOLINA.

**CC-2020-427 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE -  
DEVELOPPEMENT DURABLE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ET CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ASSOCIATION 'RIVES NATURE'**

***Rapporteur : Monsieur Denis SAUZE***

Par délibération référencée 2019.194, le Conseil communautaire réuni le 13 juin 2019 a approuvé l'adhésion à l'association « Rives Nature » créée en 2019.

Il s'agit d'une plateforme de la biodiversité impulsée par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône avec le soutien du Parc Naturel Régional du Pilat. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des lois SRU, Grenelle de l'Environnement et Biodiversité qui ont renforcé les responsabilités des élus et des territoires en matière de préservation de l'environnement.

Le Schéma de Cohérence Territorial (ScoT), les PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et les PLU doivent être en capacité d'évaluer l'impact de leurs projets sur l'environnement. Le territoire des Rives du Rhône présente une biodiversité exceptionnelle et singulière mais cette richesse patrimoniale est inégalement connue et préservée sur un territoire de moyenne vallée du Rhône porteur de nombreux projets.

L'association « Rives Nature » s'est fixée cinq grands objectifs :

- développer et animer un observatoire, centre de ressources,
- accompagner les projets en apportant une expertise, du conseil et en développant la recherche,
- former et sensibiliser à la biodiversité et à ses enjeux,
- communiquer sur la biodiversité et exercer une veille,
- assurer le fonctionnement et l'animation de la structure.

La gouvernance de la structure est assurée par six collèges permettant de représenter les acteurs du territoire, publics comme privés. Statutairement, les collectivités adhérentes au Syndicat mixte Rives du Rhône sont majoritairement représentées au sein du Conseil d'administration et du Bureau de l'association.

Suite au renouvellement général issu des élections municipales dans les instances communautaires, il y a lieu de procéder à la désignation de nouveaux représentants d'Annonay Rhône Agglo appelés à siéger au sein de l'association « Rives Nature ».

Il est ainsi proposé de désigner deux représentants d'Annonay Rhône Agglo, Denis Sauze et Christian Massola en tant que représentants à l'Assemblée générale, étant précisé qu'ils seront candidats au Conseil d'administration.

**VU** le Code général des collectivités territoriales,  
**VU** les statuts de « Rives Nature » ci-annexés,  
**VU** le règlement intérieur de « Rives Nature » ci-annexé,

## DÉLIBÉRÉ

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**DESIGNE** Denis Sauze et Christian Massola en tant que représentants à l'Assemblée générale et candidats au Conseil d'administration de l'Association Rives Nature,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le	:	17/12/20
Affiché le	:	18/12/20
Transmis en sous-préfecture le	:	17/12/20
Identifiant télétransmission	:	007-200072015-20201210-18189-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET